

## UN·E APPRENTI·E INSPECTEUR·TRICE ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX - ESSMSF/H

### Présentation de la direction

La direction générale du Département de la Seine-Saint-Denis recherche un stagiaire pour rejoindre l'Inspection générale en tant qu'inspecteur des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Ce stage offre une opportunité unique de contribuer à l'amélioration des services rendus à la population accueillie au sein des établissements médico-sociaux en identifiant et traitant les risques potentiels.

L'Inspection générale soutient la direction générale du Département de la Seine-Saint-Denis et accompagne les directions dans la gestion des risques liés à la mise en oeuvre des projets de la collectivité.

### Raison d'être du poste

**Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.**

### Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Inspection sur place et sur pièces de manière opérationnelle et systématique les points de contrôle inscrits au référentiel sur les domaines suivants :
  - Les conditions d'accueil et d'hébergement du public accueilli,
  - L'organisation et le fonctionnement des établissements,
- Rédaction de rapports d'inspection des ESSMS,
- Participation à l'actualisation des éléments juridiques (code l'action sociale et des familles, code du travail...)
- Réalisation de la cartographie des risques pour déterminer un planning d'inspection ASE, PA et PH

### Profil recherché

Niveau d'études : Master management des organisations sanitaires et sociales, évaluateur, CAFERUIS ou CAFDES

Compétences requises :

- Ecoute
- Capacité rédactionnelle
- Adaptabilité

### Informations complémentaires et atouts rh

**Le contrat d'apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

### Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculature, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.